**Présentation des nouveaux programmes 2015 en EPS**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Programmes EPS**  **BOn°6 du 28 Aout 2008** | **Programmes EPS**  **BO n°11 du 26 novembre**  **2015** | **Evolutions/Glissements** |
| **Finalité** | Former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué. | Former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué **dans un souci du vivre ensemble**. | Relation aux autres, évolution de la société.  Lien avec l’EMC. |
| **Déclinaisons de la finalité** | L’EPS est source de bien-être.  L’EPS permet de se soucier de sa santé. | L'EPS amène les enfants et les adolescents à rechercher le bien –être et à se soucier de leur santé. | La santé et le bien-être conservent toute leur place. |
|  | **L’EPS assure l’inclusion des élèves à besoins éducatifs particulier ou en situation de handicap.** | Prise en compte des différences et plus seulement de la mixité. |
| Plaisir de la pratique sportive | L’EPS initie au plaisir de la pratique sportive | La pratique de l’EPS doit être source de plaisir. Pas de modification. |
| **Objectifs** | **3 objectifs généraux** | **5 compétences générales** | Les anciens objectifs généraux sont transformés en compétences générales.  Les mêmes items sont davantage détaillés dans les nouveaux programmes. |
| Développement et mobilisation des ressources individuelles favorisant l’enrichissement de la motricité. | Développer sa motricité et apprendre à s’exprimer en utilisant son corps. |
| Education à la santé et à la gestion de la vie physique et sociale. | S'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils. |
|  | Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités. |
|  | Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière. |
| Accès au patrimoine de la culture physique et sportive. | S'approprier une culture physique sportive et artistique. |
| **Socle commun** | Contribution de l’EPS aux acquisitions du Socle commun. | L’EPS répond aux enjeux du Socle commun en permettant à tous les élèves de construire ces 5 compétences qui se confondent avec les 5 domaines de connaissances, de compétence et de culture du socle commun. | Intégration complète de l’EPS au texte du Socle. |
| **Déclinaison pour l’EPS** | **4 compétences propres** | **4 champs d’apprentissage** | Les anciennes compétences propres sont transformées en champs d’apprentissage.  Peu de modification dans la rédaction des différents items.  Pour développer les 5 compétences générales, l’EPS doit proposer un parcours de formation constitué des 4 champs d’apprentissage.  Chaque champ d’apprentissage intègre différentes dimensions (motrices, méthodologiques, sociales) en s’appuyant sur des APSA.  Chaque cycle doit permettre de rencontrer les 4 champs d’apprentissage. |
| Produire une performance maximale mesurable à une échéance donnée. | Produire une performance maximale mesurée à une échéance donnée. |
| Adapter ses déplacements à des environnements variés et incertains. | Adapter ses déplacements à des environnements variés. |
| Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique. | S’exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique. |
| Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou individuel. | Conduire et maîtriser un affrontement collectif**, interindividuel.** |
| **Fiches ressources** | Connaissances, capacités et attitudes |  | Attente de documents d’accompagnement pour ces nouveaux programmes. |
| **Activités physiques sportives et artistiques**  **(APSA)** | Liste des APSA avec les niveaux d’acquisition (niveau 1 et 2).  Nombre d’heure minimale de pratique.  Possibilité de choisir 3 APSA maximum en dehors de la liste | Temps de pratique conséquent.  Validation de compétences dans chaque champ d’apprentissage.  « à la fin du cycle 3, les élèves doivent avoir atteint le niveau attendu de compétence dans au moins une activité physique par champ d’apprentissage. »  Ex : l’élève sera capable de « produire une performance maximale, mesurable à une échéance donnée » (champ d’apprentissage), dans une activité athlétique (activité physique). | Passage de 11 activités relevant de 4 compétences à 4 champs d’apprentissages.  Modalités d’évaluation ne sont pas précisées. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Cycle 2** | **Cycle 3** |
| **Niveau de compétence attendu** | Les élèves ont acquis des habilités motrices essentielles à la poursuite de leur parcours en EPS.  Une attention particulière est portée au savoir nager. | Tous les élèves doivent avoir atteint le niveau attendu de compétence dans au moins une activité par champ d’apprentissage. |
| **Croisement entre enseignements**  **Projets interdisciplinaires** | Pour chaque discipline et chaque cycle, les nouveaux programmes proposent des croisements entre enseignements. Ils établissent des liens explicites entre les disciplines | |
| Langage oral, éducation à la santé, à la sécurité.  Notion relative à l’espace et au temps.  Représentation et évolution de la performance.  Comportement citoyen.  Langue vivante étrangère ou régionale.  Danse, approchée dans toutes ses formes. | Pratiquer le langage oral.  Notions mathématiques, activités de repérage ou de déplacement.  Education à la santé et à la sécurité.  Comportement citoyen.  Utilisation d’une langue vivante étrangère ou régionale.  Au cycle 3, des projets interdisciplinaires peuvent et doivent se construire dans le cadre du PEAC, dans le cadre du parcours citoyen, dans le cadre des CEC…  A titre d’exemples, voici quelques croisements disciplinaires possibles :  EPS/Mathématiques  EPS/Français  EPS - Course d’orientation / géographie / mathématiques  EPS-Natation/Sciences…  Ces projets doivent nourrir les futurs enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) et la réflexion collégiale interdisciplinaire au sein de l’équipe pédagogique de cycle 3. |

**Conclusion : Freins et leviers**

La place centrale, essentielle de **langue française** est fortement réaffirmée.

Prédominance de la langue française dans toutes les disciplines de ces nouveaux programmes :

« la maîtrise des langages et notamment de la langue française est la priorité »

« Langage du corps et verbalisation des émotions et des actions » au cycle 2

« nécessaire médiation du langage oral et écrit » au cycle 3

Rappel de la priorité donnée au « **savoir nager** » notamment au cycle 2 qui reste une priorité.

**L’inter disciplinarité et la polyvalence** font partie de la culture du 1er degré, c’est moins pratiqué dans le 2nd degrés. L’EPS peut être une discipline support pour faciliter ce travail.

Continuité et consolidation des apprentissages qui nécessitent une coopération entre professeurs des écoles et professeurs du collège.

Les professeurs du 1er et du 2nd degrés coopéreront pour concevoir un projet EPS du cycle 3.

Liens évidents de **l’EPS avec l’EMC** pour la formation d’un citoyen éclairé.

Rappel des valeurs morales et sociales :

* respect des règles, de soi-même, d’autrui au cycle 2.

Les rôles sociaux diversifiés assumés par les élèves

* Apprentissage des différents rôles : arbitres, spectateurs…

**Sources :**

L’EPS au cycle 2 : Programmes BO Spécial n°11 du 26 novembre 2015

L’EPS au cycle 3 : Programmes BO Spécial n°11 du 26 novembre 2015

Tableau de synthèse :

L’EPS au cycle 2 programmes BO spécial n°11 du 26 novembre 2015.

L’EPS au cycle 3 programmes BO spécial n°11 du 26 novembre 2015. Sylvie ROST CPD EPS du 68

Réflexion sur les programmes du C3 dans le cadre du collège académique IEN / IA-IPR

Analyse des nouveaux programmes UGSEL (Fédération sportive éducative enseignement catholique)